

Décision

Générale

colonial

Décision n° 40-417-1931 conge

n° 40-417-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 août 1931

Numéro JO
n° 417 du 31/08/1931

Date du numéro
31 août 1931

TEXTE INTÉGRAL

19 août 1931, à l'expiration du congé de convalescence dont il est titulaire, M. Garçon (Lucien), administrateur de 3 classe des colonies, continuera ses services au pavillon de la Côte française des Somalis à l'Exposition coloniale internationale. M. Garçon aura droit, en cette qualité, aux indemnités prévues par décision du 15 avril 1931.